



# Indicateur 12.7.1 des ODD sur les achats publics durables

## Résultats de l'exercice de collecte de données 2020-2021

24 février 2022

Farid Yaker, Administrateur de programme, PNUE  
Sophie Loueyraud, Consultante, PNUE



- I. Processus d'élaboration de la méthodologie de mesure et collecte de données
- II. Résultats de la collecte de données de l'indicateur 12.7.1

---

# I. Processus d'élaboration de la méthodologie de mesure et collecte de données

# L'Objectif de développement durable n°12

“Etablir des modes de production et de consommation durables”



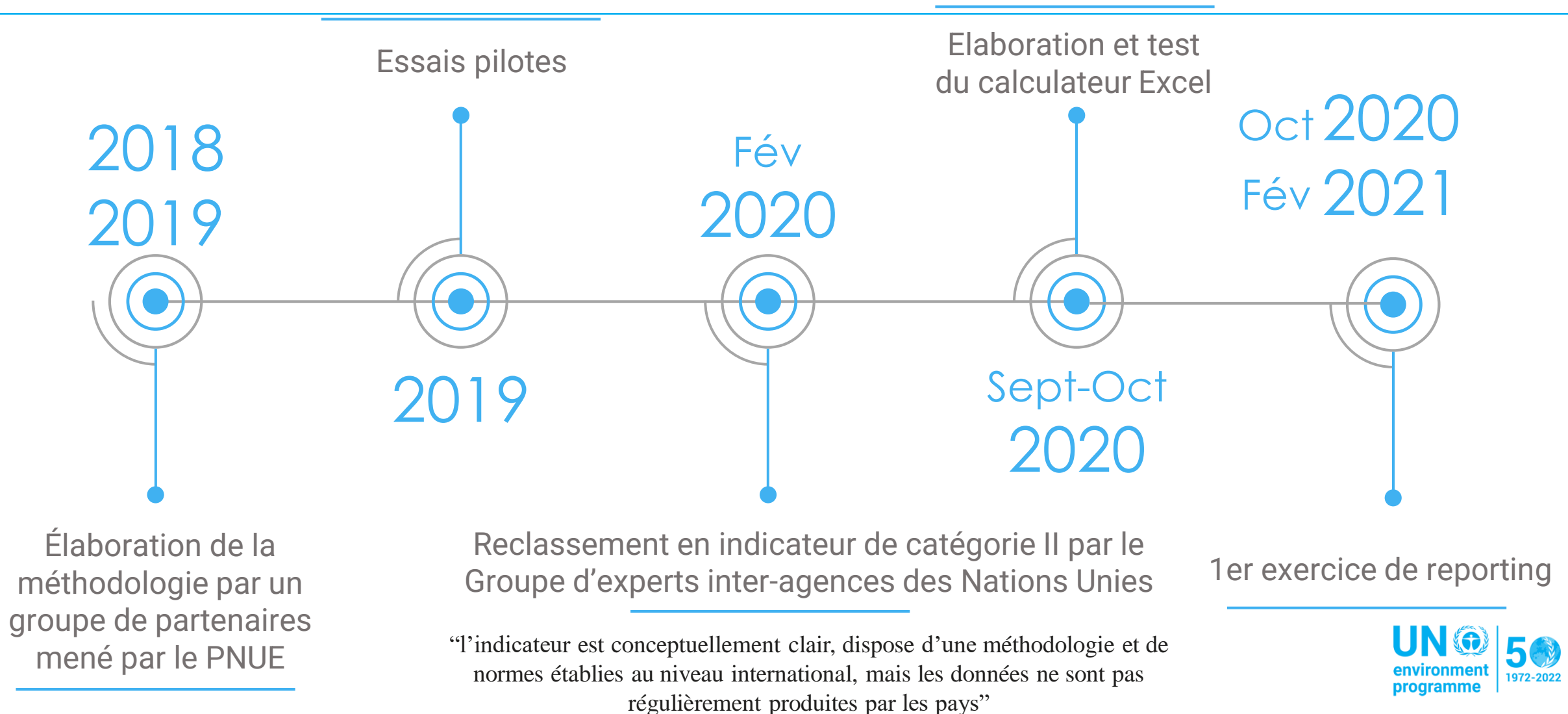
- **Cible 12.7 :**

*Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales*

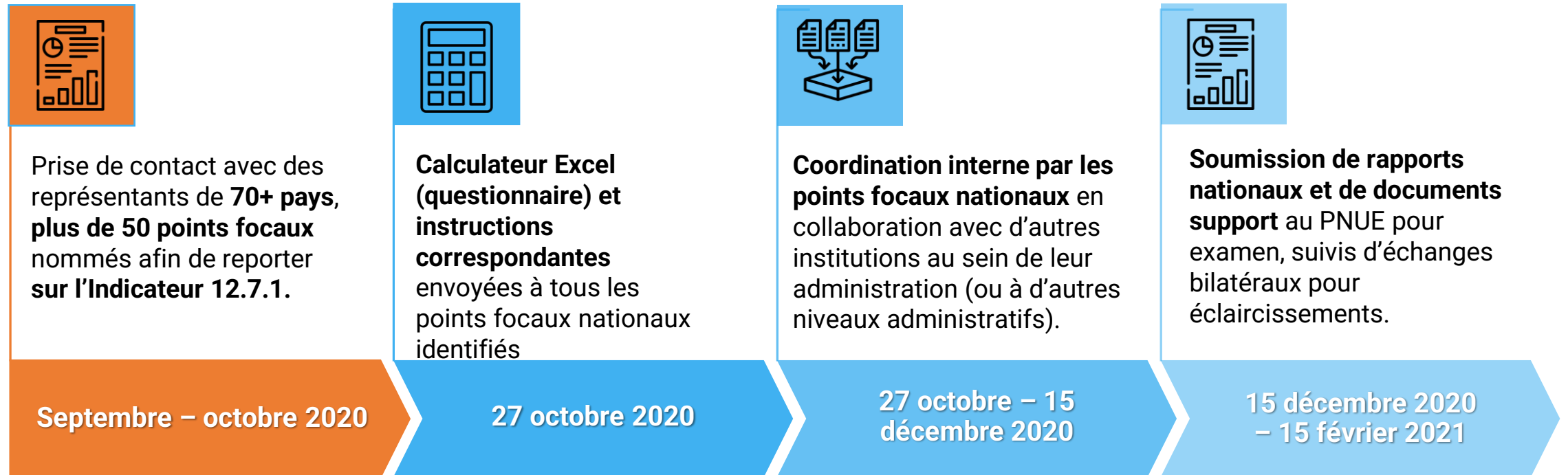
- **Indicateur 12.7.1:**

*Nombre de pays mettant en œuvre des politiques et des plans d'action en matière de marchés publics durables*

# Élaboration de la méthodologie de mesure de l'indicateur 12.7.1 et tests (2018-2020)



# Déroulement de la collecte de données 2020-2021 pour l'indicateur 12.7.1



Les administrations doivent apporter des documents en appui des informations fournies.  
Le prochain exercice de reporting aura lieu à l'automne 2022.

# Comment la mise en œuvre des APD est-elle évaluée?

## Méthodologie de mesure

- La méthodologie élaborée vise à mesurer la mise en œuvre des APD par l'administration.
- Elle se concentre **sur les aspects politiques et pratiques de la mise en œuvre des APD**, évalués au travers de 3 aspects principaux et de 6 sous-indicateurs A à F:

1 - Quelles sont **les mesures prises aux niveaux politique et juridique** afin d'appuyer la mise en œuvre des APD?

- A: Existence de politiques, plans d'action et/ou exigences réglementaires en matière d'APD
- B: Cadre juridique des marchés publics favorable

2 – Quel est **le soutien apporté aux acheteurs en matière de mise en œuvre des achats durables?**

- C: Appui pratique et élaboration de guides/recommandations
- D: Critères d'achat écologique /socialement responsable et analyse des risques/impacts avant la définition de catégories cibles

3 – La politique et les résultats issus de la mise en œuvre des APD **font-ils l'objet d'un suivi?**

- E: Suivi /monitoring
- F: Pourcentage de marchés publics durables

# Systeme de notation

Sous-indicateur	Intitulé	Points attribués
<b>A</b>	<b>Existence d'un plan d'action, d'une politique, et/ou de dispositions réglementaires en matière d'APD</b> 0 : aucune politique identifiée en matière d'APD 1: Politique, plan d'action APD et/ou dispositions réglementaires équivalentes	0 ou 1
<b>B</b>	<b>Le cadre réglementaire de passation des marchés publics est favorable à la mise en œuvre des APD</b>	0 à 1
<b>C</b>	<b>Appui pratique apporté aux acheteurs publics dans la mise en œuvre des APD</b>	0 à 1
<b>D</b>	<b>Critères d'achat (écologiques/socialement responsables), normes et exigences encadrant les achats durables</b>	0 à 1
<b>E</b>	<b>Existence d'un système de suivi des APD</b>	0 à 1
<b>F</b>	<b>Pourcentage d'achats publics durables</b>	0 à 1



# Comment la mise en œuvre des APD est-elle évaluée?

## Mesure de la mise en œuvre des APD

La mise en œuvre des APD par les administrations est évaluée sur la base du calcul suivant :

$$\text{Score} = A \times (B + C + D + E + F)$$



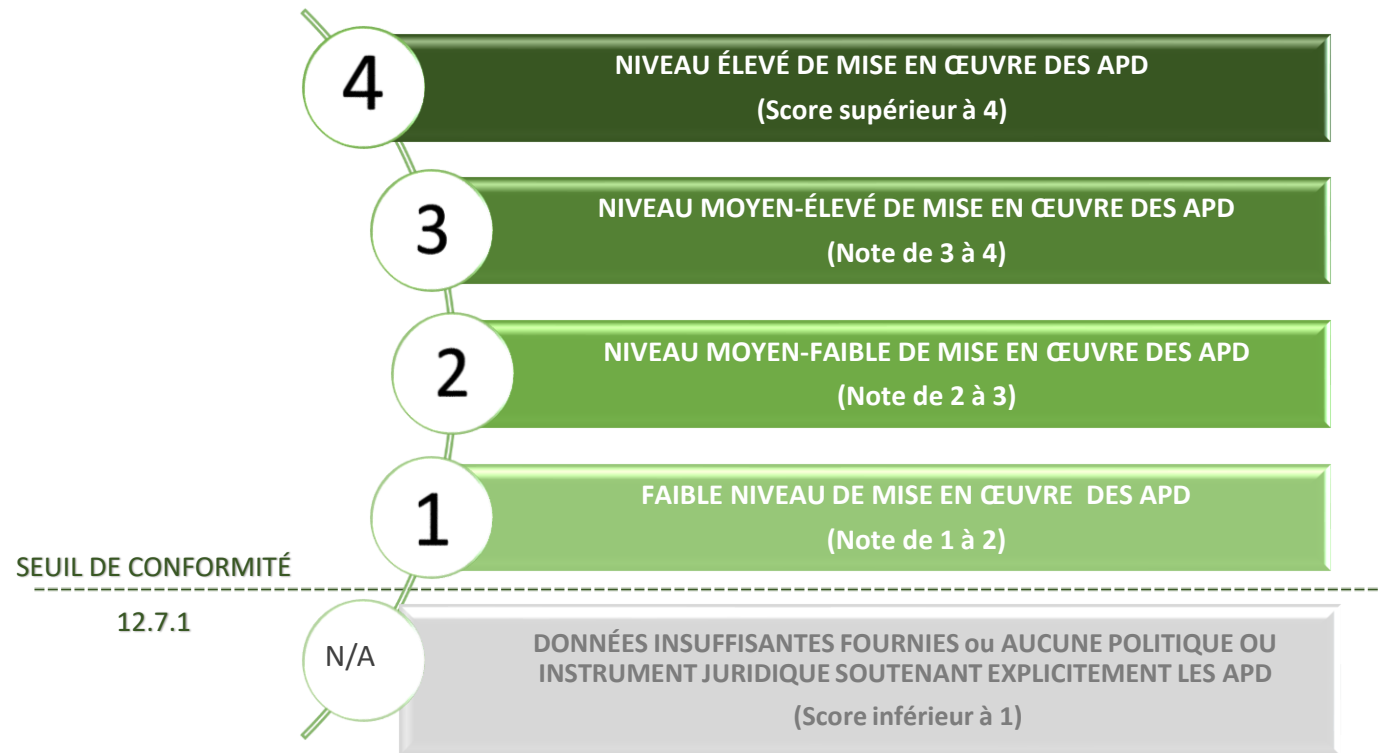
Où chaque lettre représente la note obtenue dans chaque section du système d'évaluation:  
1 point maximum attribué par section (pour chaque sous-indicateur A, B, C, D, E, F)

[Méthodologie et métadonnées \(en anglais\) :](https://sdg12hub.org/sdg-12-hub/see-progress-on-sdg-12-by-target/127-public-procurement)

<https://sdg12hub.org/sdg-12-hub/see-progress-on-sdg-12-by-target/127-public-procurement>

# Comment la mise en œuvre des APD est-elle évaluée?

Catégorisation en 4 niveaux de mise en oeuvre différents :



---

## II. Résultats issus de la collecte de données de l'indicateur 12.7.1

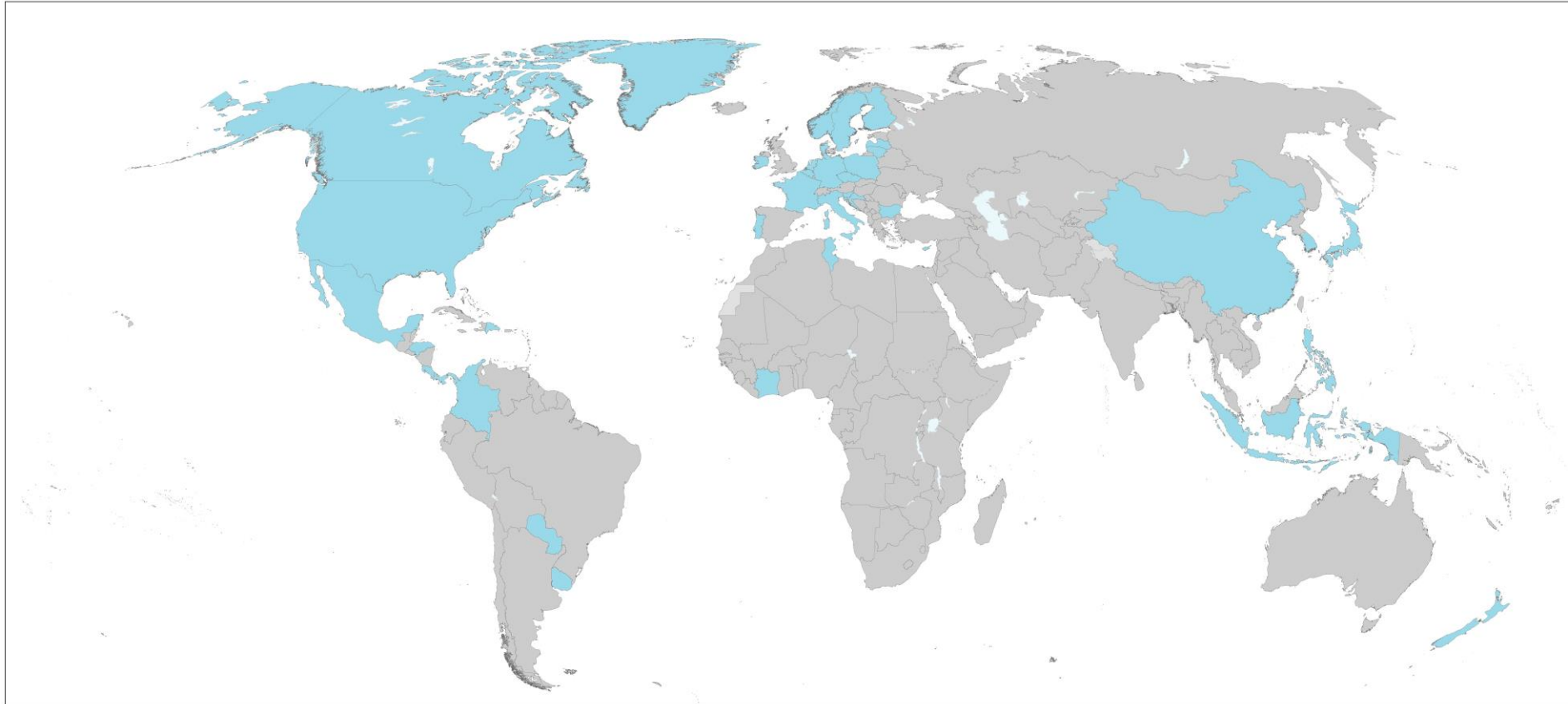
## II. Résultats issus de la collecte de données 2020/2021

---

1. Administrations nationales/fédérales ayant pris part à l'exercice
2. Principales déductions issues des rapports soumis par administrations fédérales/nationales
3. Bilan et conclusions d'ordre général

**40** rapports soumis par des **administrations nationales/fédérales**  
(représentant 72 % du PIB mondial)

**39** rapports soumis par des administrations **infranationales**



**Administrations  
infranationales participantes :**

**Belgique** : Flandres et Wallonie

**Norvège** : Villes de Trondheim  
et Stavanger

**Pologne** : 10 voïvodies et 3  
grandes villes (Varsovie,  
Poznan, Wroclaw)

**Espagne** : Ville de Barcelone et  
Pays Basque

**États-Unis** : État du Minnesota,  
King County (Seattle), ville de  
Portland, ville de San Francisco

**Uruguay**: 16 régions

# Administrations nationales/fédérales ayant pris part à l'exercice de reporting 2020/2021 sur l'indicateur 12.7.1

## Europe



Autriche



Pays-Bas



République tchèque



Suède



Bulgarie



Portugal



Danemark



Malte



Belgique



Lettonie



Norvège



Pologne



Croatie



Italie



Finlande



Slovénie



France



Chypre



Allemagne



Irlande



Lituanie

## Amérique latine et Caraïbes



Colombie



Costa Rica



République dominicaine



Honduras



Mexique



Panama



Paraguay



Uruguay

## Afrique et Asie occidentale



Île Maurice



Côte d'Ivoire



Tunisie

## Asie et Pacifique



Chine



Japon



Indonésie



Nouvelle-Zélande



République de Corée



Philippines

## Amérique du Nord



États-Unis d'Amérique



Canada

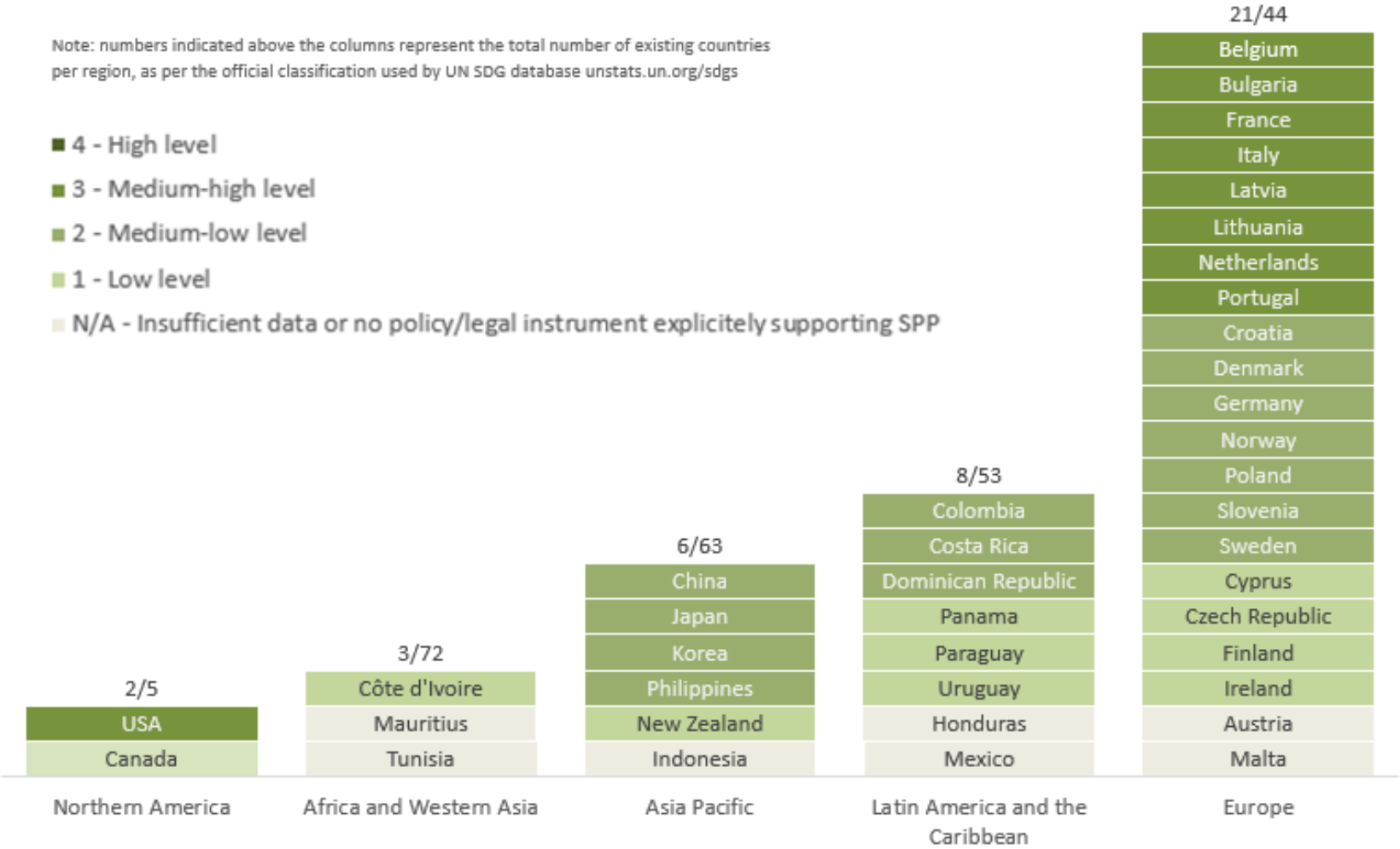
# Résultat de la collecte de données 2020/21 pour l'indicateur 12.7.1

Répartition régionale et niveaux de performance attribués aux soumissions sur la base des informations et des documents fournis (décembre 2020)



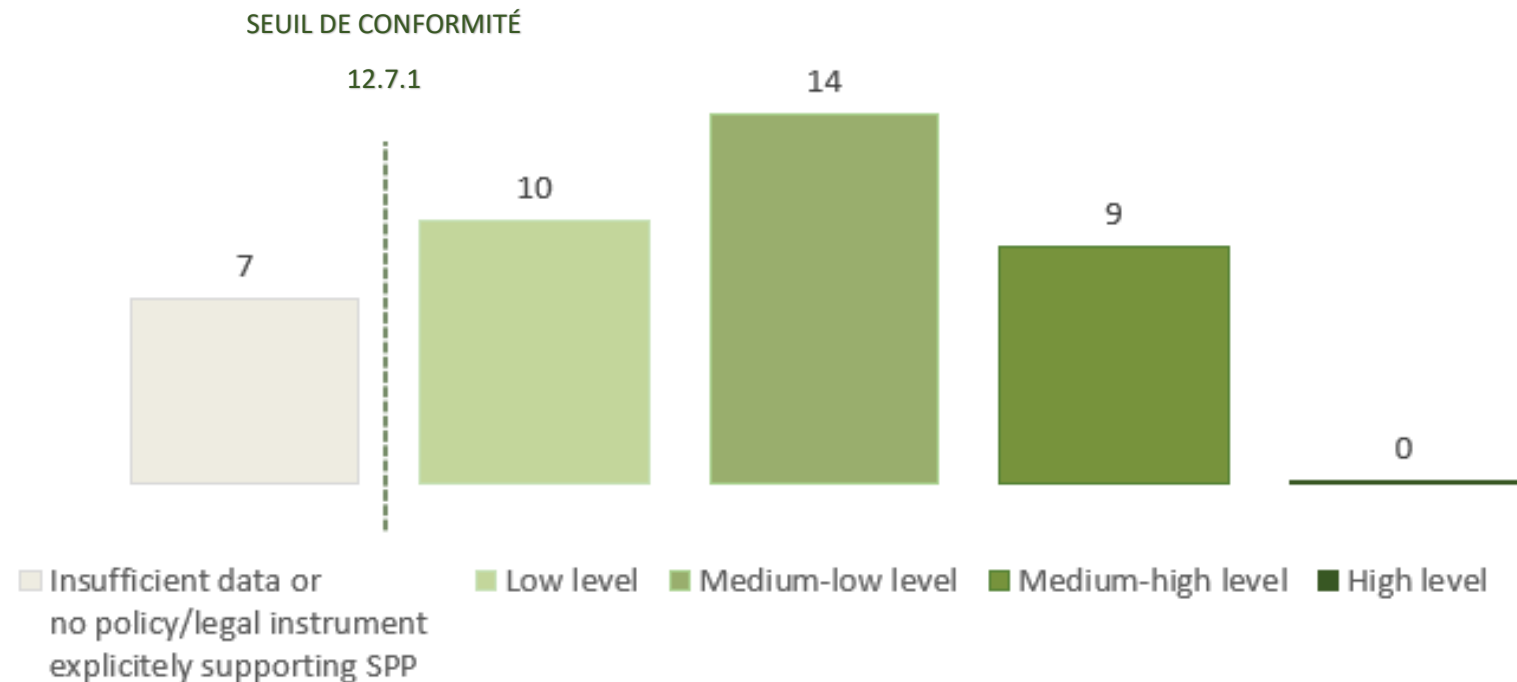
Note: numbers indicated above the columns represent the total number of existing countries per region, as per the official classification used by UN SDG database [unstats.un.org/sdgs](https://unstats.un.org/sdgs)

- 4 - High level
- 3 - Medium-high level
- 2 - Medium-low level
- 1 - Low level
- N/A - Insufficient data or no policy/legal instrument explicitly supporting SPP



# Résultat de la collecte de données 2020/21 pour l'indicateur 12.7.1

## Niveau de mise en œuvre des APD (administrations nationales/fédérales)





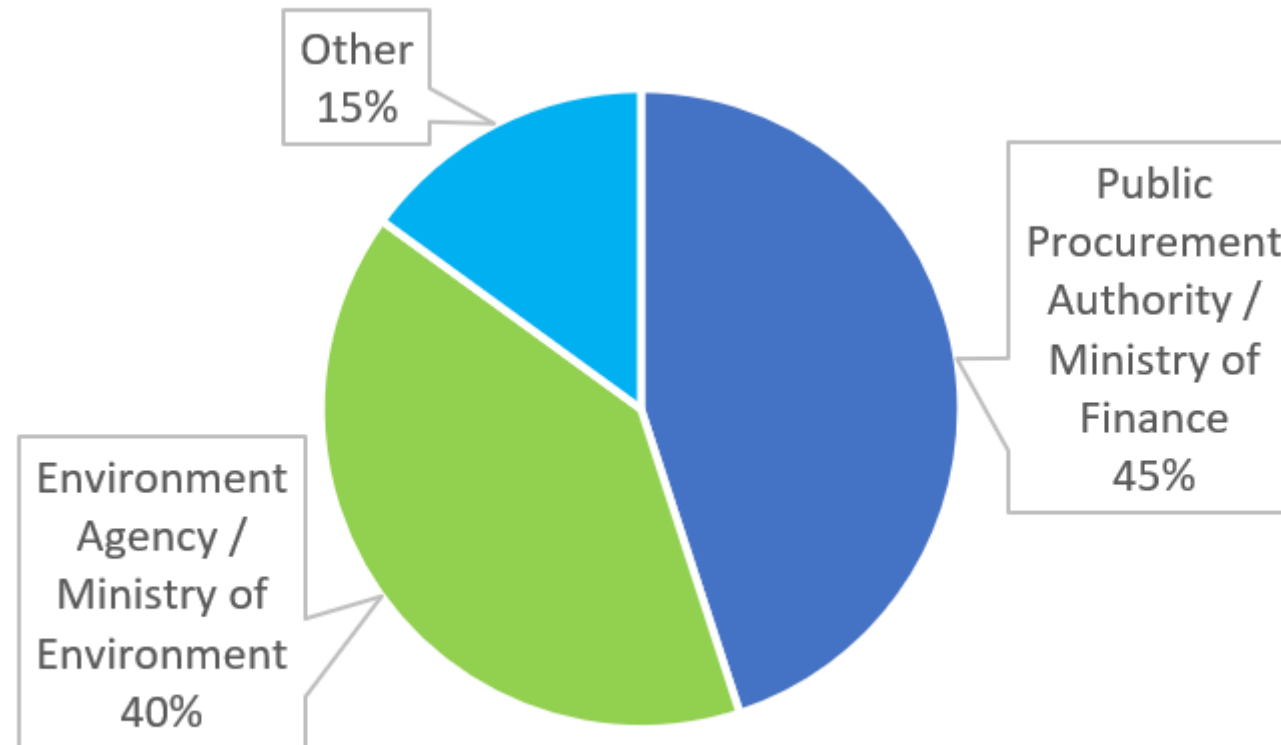
# II. Résultats de la collecte de données 2020/2021

---

## 2. Principaux enseignements issus des rapports soumis par administrations fédérales/nationales

# Collecte de données 2020/2021 pour l'Indicateur 12.7.1

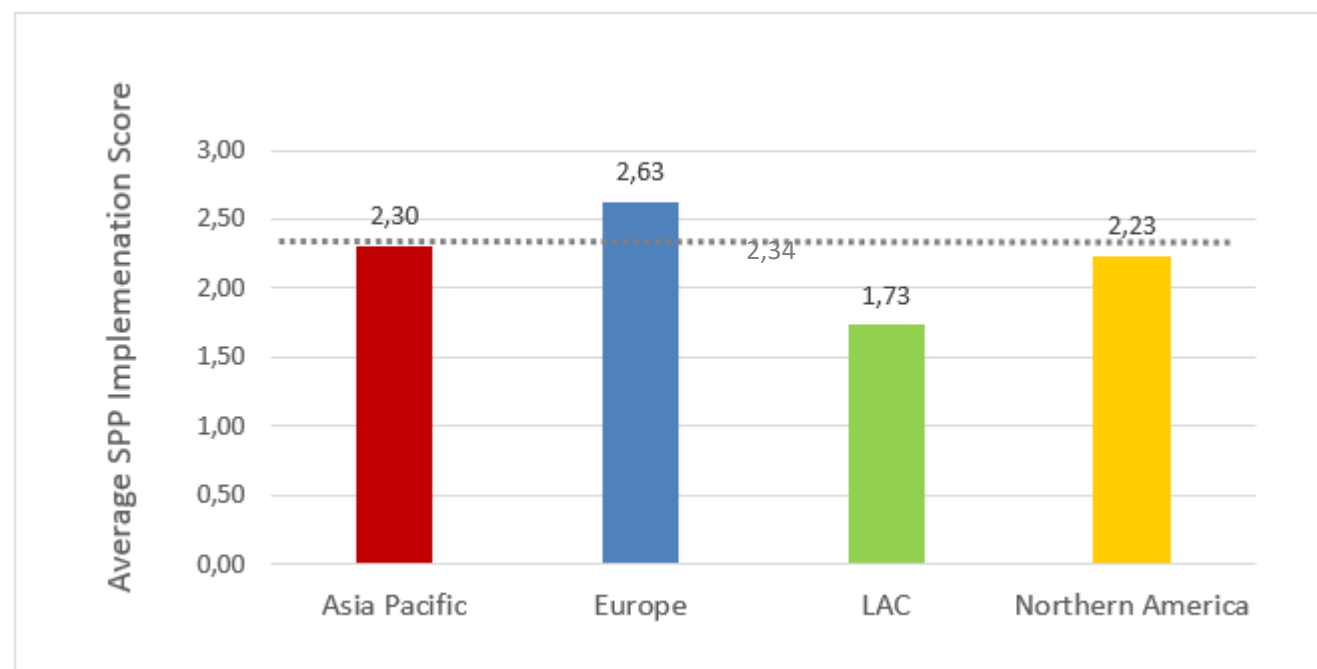
## Entités déclarantes (administrations nationales/fédérales)



# Collecte de données 2020/2021 pour l'Indicateur 12.7.1

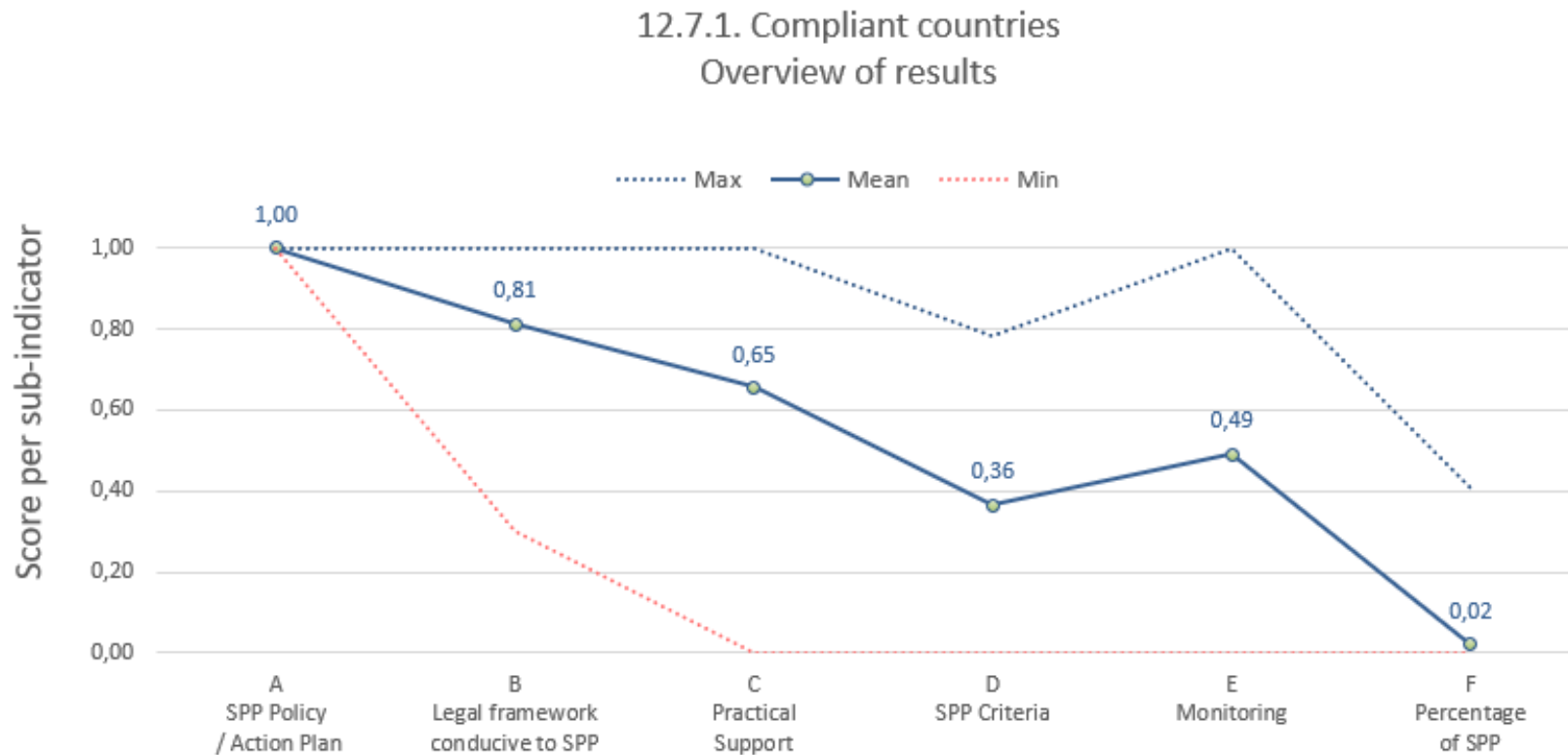
## Niveau de mise en œuvre des APD

Score moyen de mise en œuvre des APD  
par zone géographique\*



\* Note: En raison de la participation d'un seul pays issu de la zone "Afrique et d'Asie occidentale" (Côte d'Ivoire) sur les 75 pays de la région, cette partie du monde n'a pas été représentée dans les graphiques suivants, les données d'un seul pays ne pouvant être considérées comme représentatives des tendances d'une zone entière.

# Vue d'ensemble de la performance globale (tous sous-indicateurs compris)

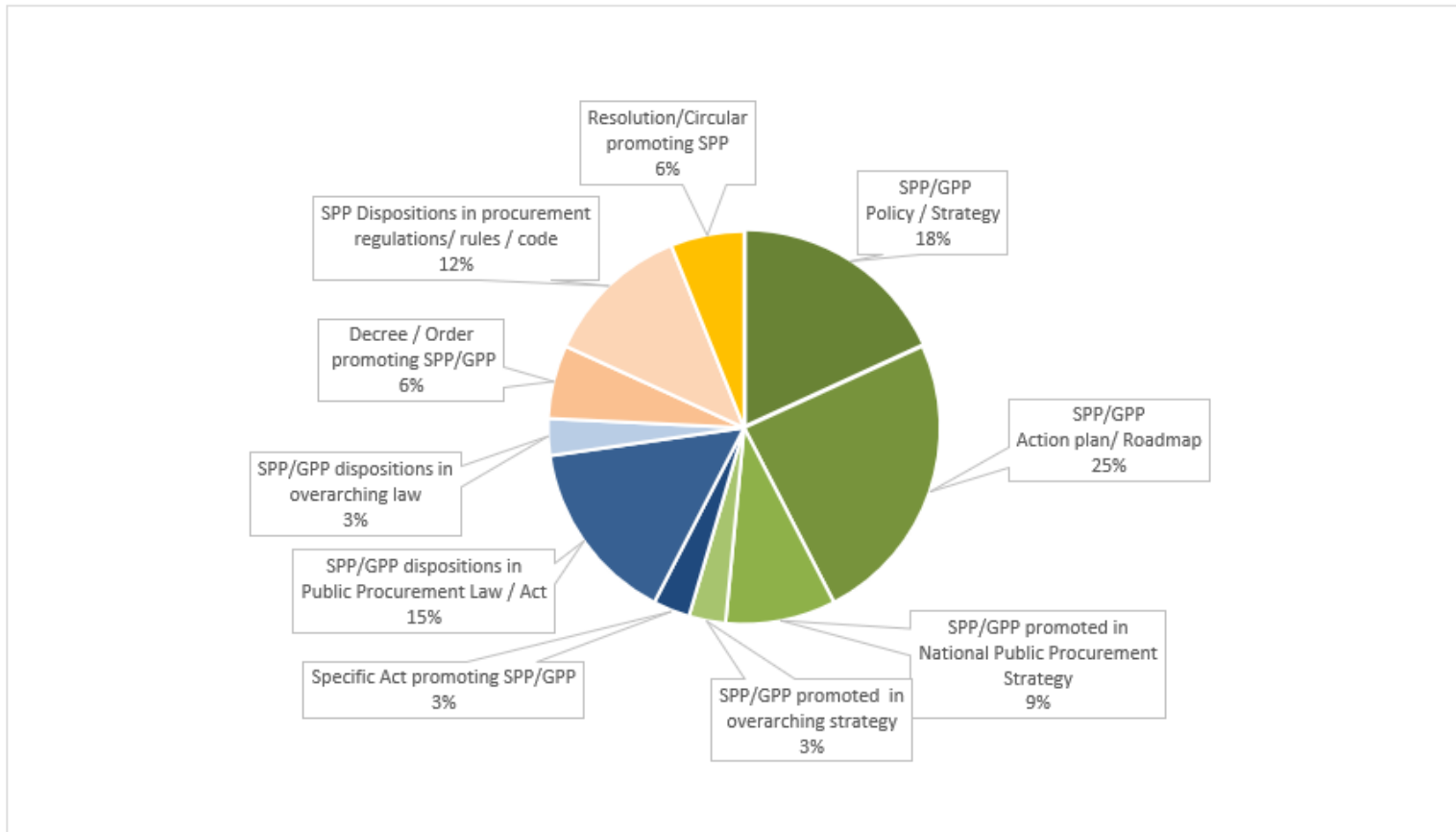


- **Bonne performance** en termes de **mise en place d'un cadre juridique favorable aux achats durables** (sous-indicateur B), ceci constitue une étape nécessaire dans la mise en œuvre des APD.
- **Performance moyenne** en termes d'appui **pratique** apporté aux acheteurs (sous-indicateur C) et de **suivi général** des APD (sous-indicateur E).
- **Performance moindre** en termes **d'élaboration de critères d'achat durable** et **d'analyse des risques/impacts** avant l'élaboration de ces critères (sous-indicateur D) ou dans **la mesure concrète des résultats** des APD (sous-indicateur F).

# Sous-indicateur A :

Un plan d'action, une politique visant les achats durables, et/ou dispositions réglementaires équivalentes ont-ils été adoptés?

## Types d'instruments appuyant la mise en œuvre des APD



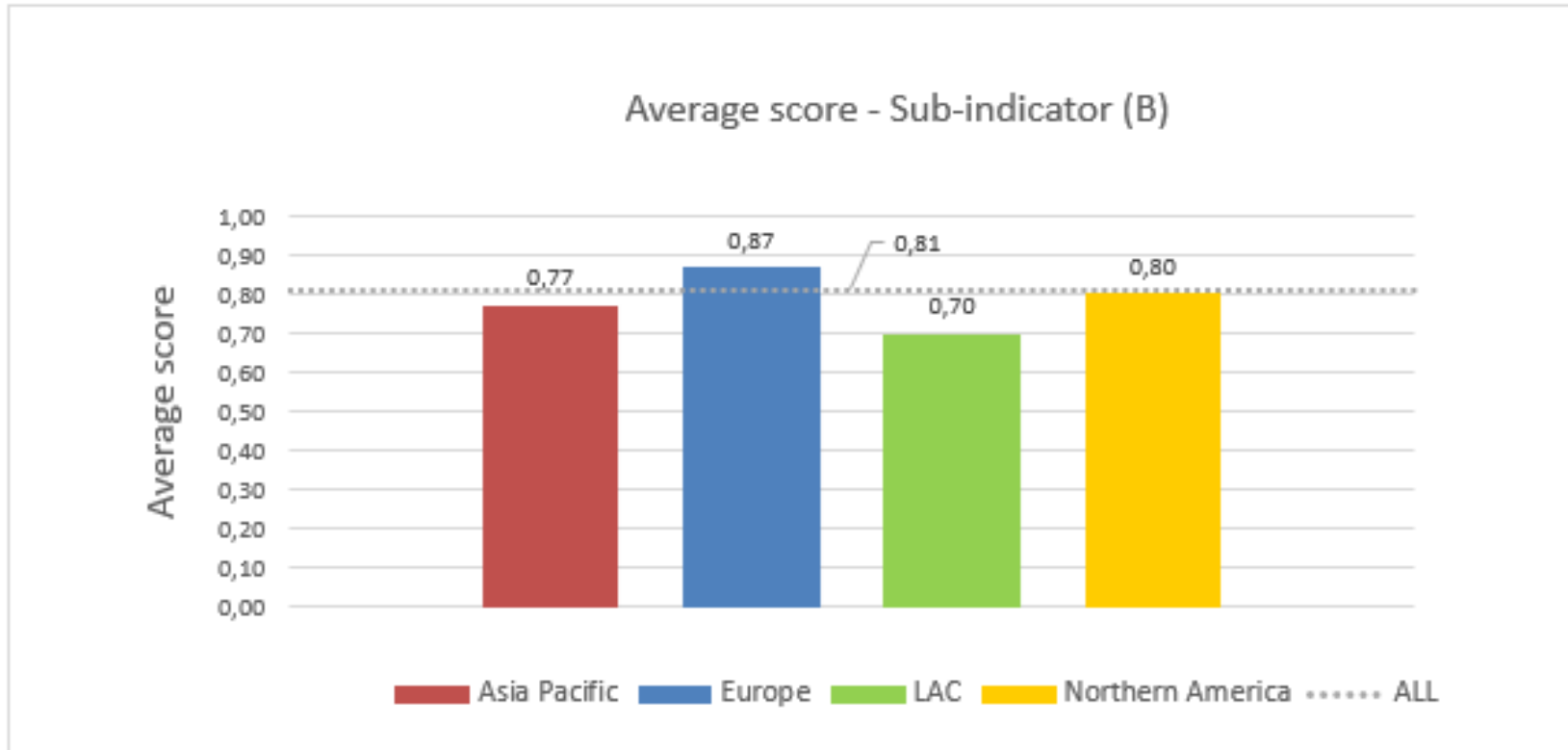
Parmi les documents fournis à titre de preuve :

- Documents énonçant l'adoption de politiques (55 % au total) représentés en tons de vert.
- Actes législatifs ou lois représentés dans des tons de bleu (21 % au total);
- Documents émis par la fonction exécutive (18% au total) représentés en tons de rose
- Les résolutions ou circulaires émises par les ministères ou autres institutions sont affichées en jaune (6% -- c'est-à-dire 2 pays).

# Sous-indicateur B :

## Le cadre juridique et réglementaire de passation des marchés publics favorise-t-il les achats durables?

Performance globale pour le sous-indicateur B, par zone géographique



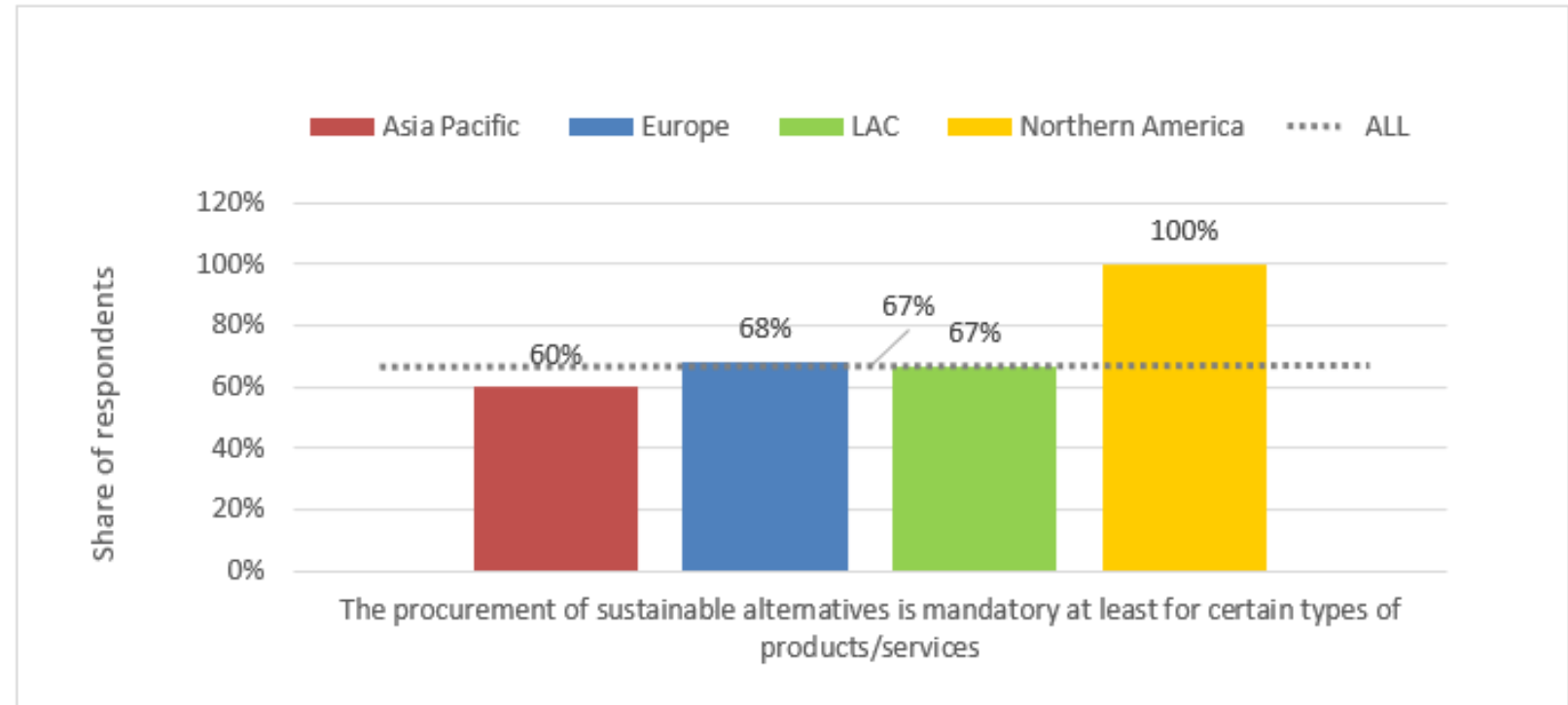
# Sous-indicateur B / Section B(b)

B(b) L'achat de produits et services « durables » est-il obligatoire pour certaines catégories de produits/services?

## Résultats détaillés – section B(b)

Caractère obligatoire des APD pour certaines catégories de produits/services

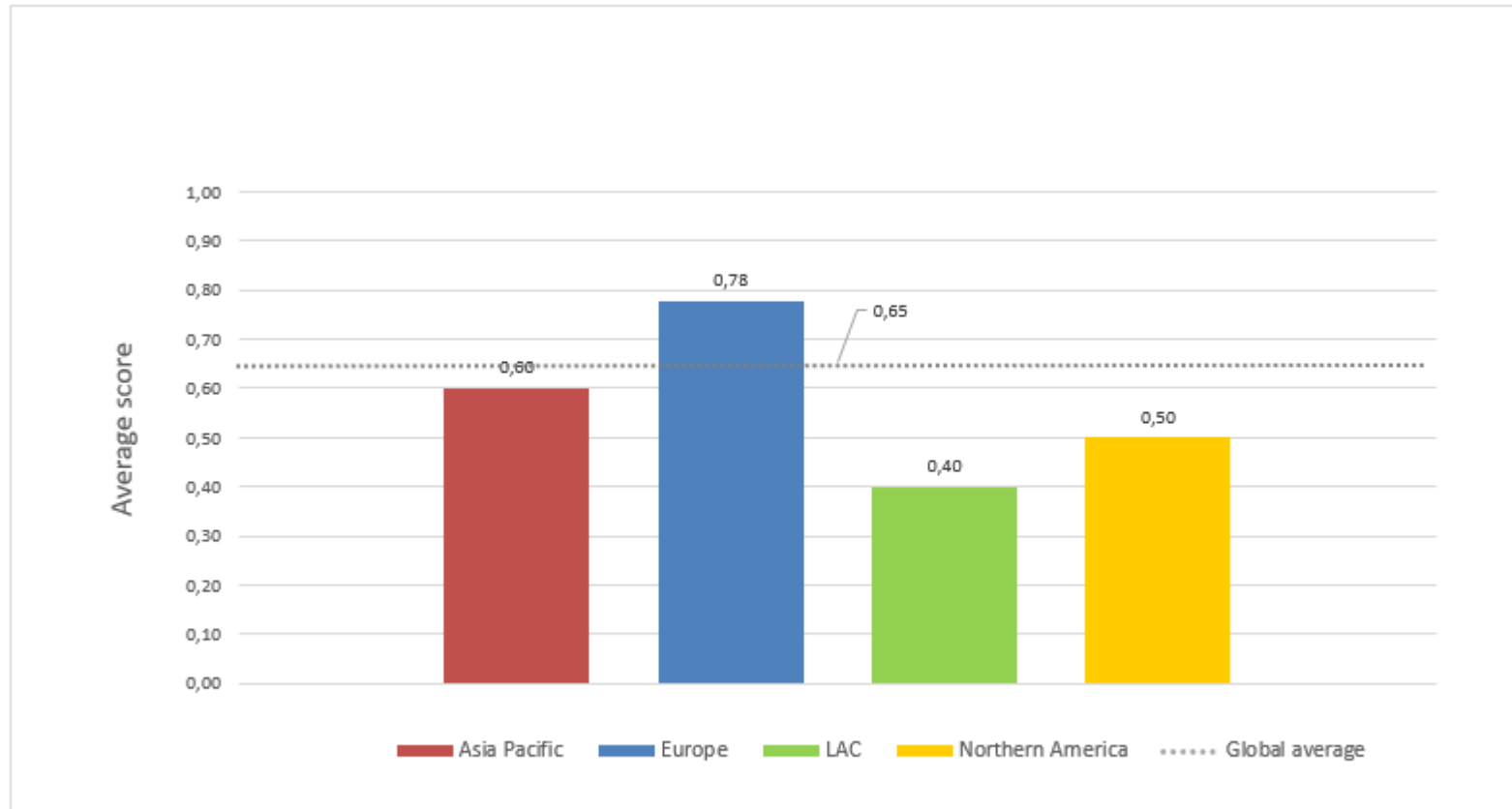
- 67 % des 33 répondants ont indiqué que l'achat de biens/services plus durables est obligatoire, au moins pour certaines catégories de produits/services.
- Cette tendance est toutefois fortement influencée par la **forte participation de pays issus de l'UE**, du fait de la transposition obligatoire de la directive de l'UE sur les véhicules propres dans les cadres juridiques des États membres.



## Sous-indicateur C :

# Un appui pratique est-il apporté aux acheteurs dans la mise en œuvre des APD?

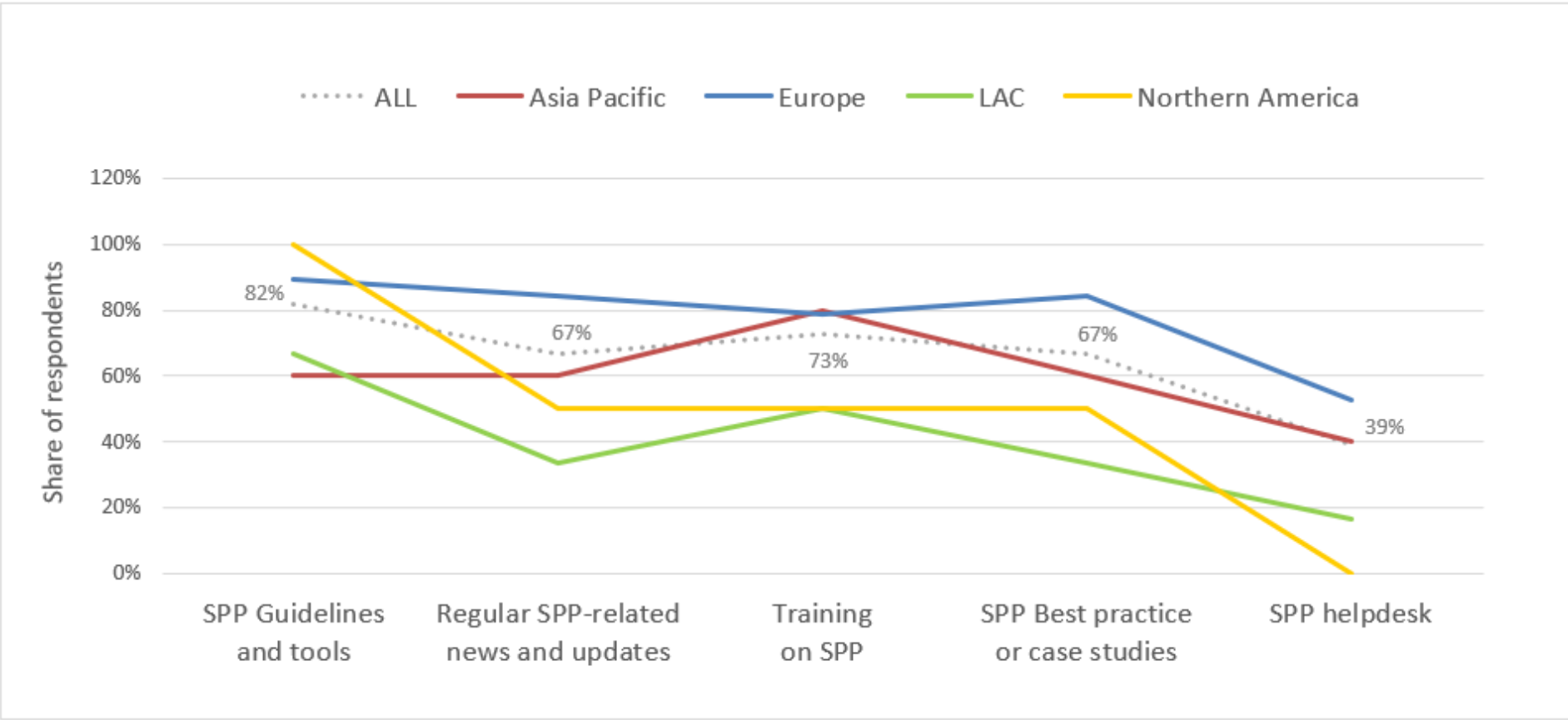
Performance globale pour le sous-indicateur C  
(Note moyenne)





# Sous-indicateur C : Un appui pratique est-il apporté aux acheteurs dans la mise en œuvre des APD?

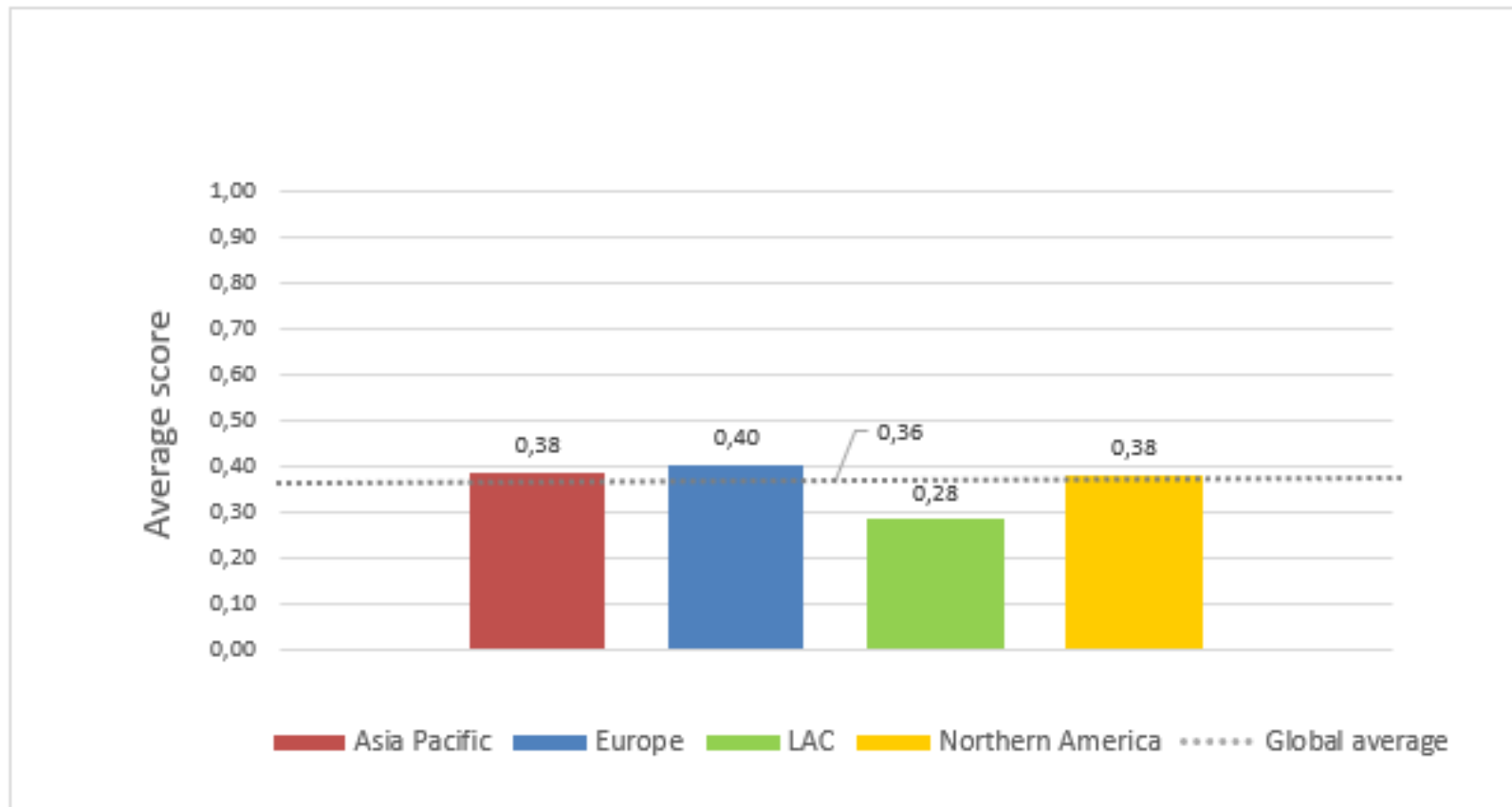
Résultats détaillés obtenus pour le sous-indicateur C/, par question



# Sous-indicateur D :

## Des critères d'achat durable ont-ils été définis ?

Performance globale – sous-indicateur D  
(Note Moyenne)



# Sous-indicateur D : Critères d'achat durable

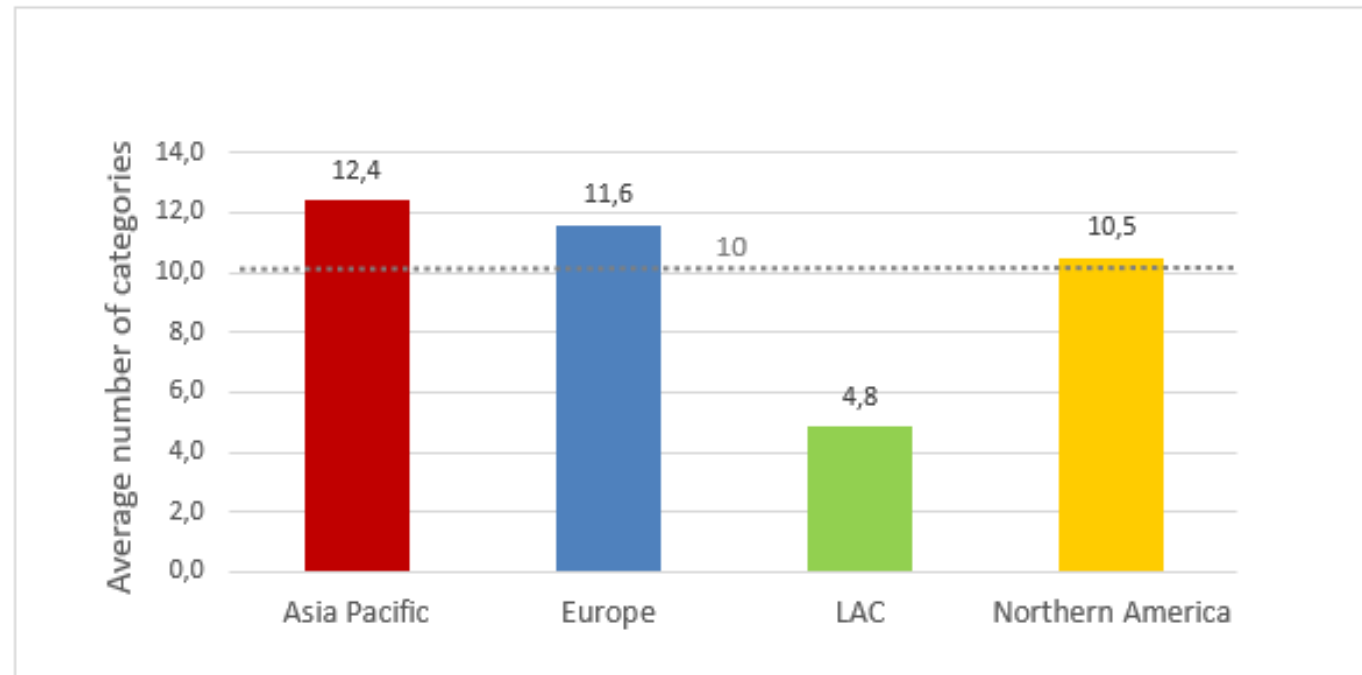
## D(a) Des critères d'achat écologique ont-ils été définis?

Nombre moyen de catégories de produits pour lesquelles des critères d'achat écologique ont été élaborés

Les résultats montrent que les répondants ont défini des critères d'achat écologique pour **une moyenne de 10 grands types de catégories de produits / services.**

Parmi les répondants :

- **27%** ont élaboré des critères pour **moins de 5** catégories,
- **48%** pour plus de 10 catégories
  - **30 %** pour **plus de 15.**

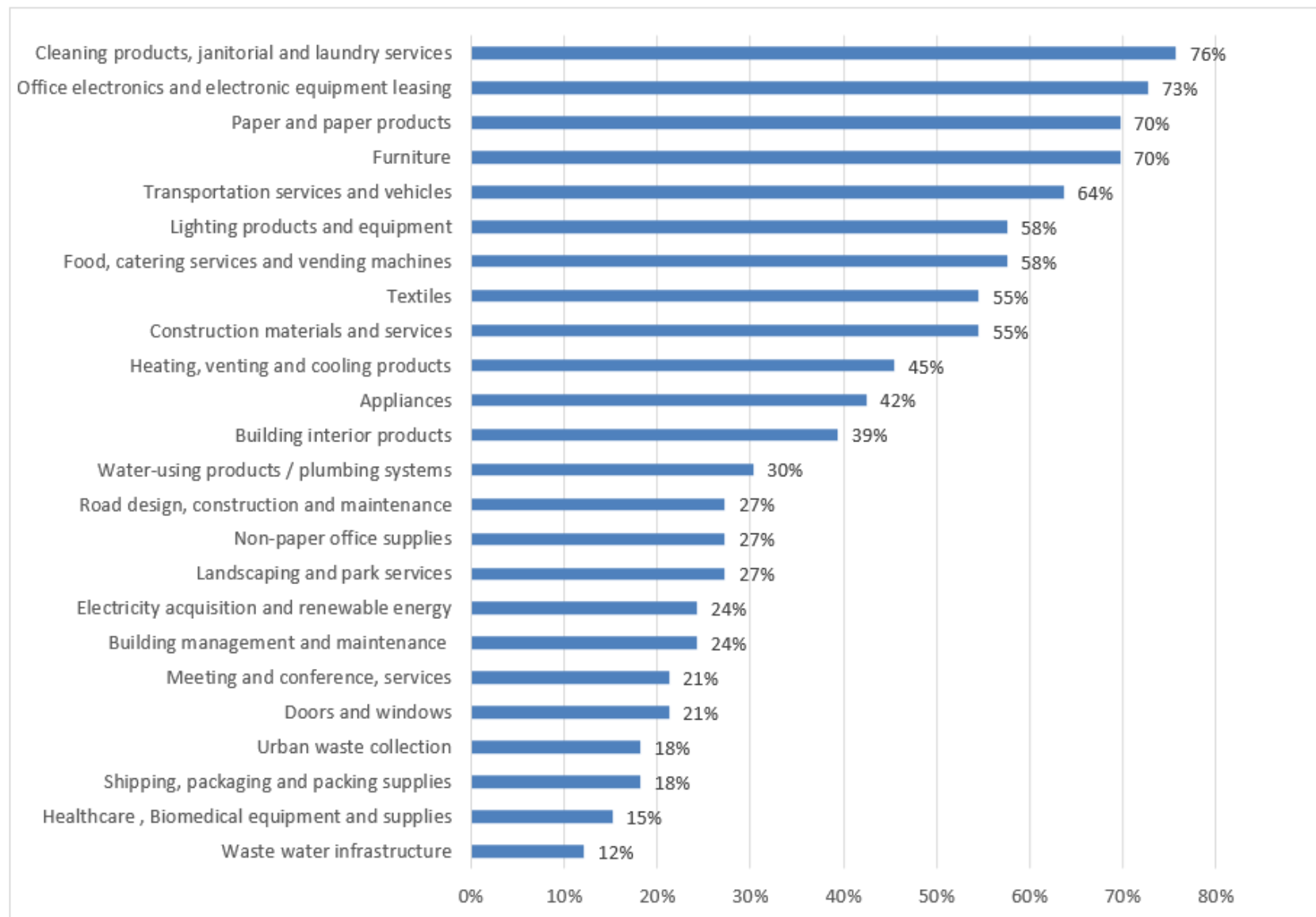


# Sous-indicateur D : Critères d'achat durable

## D(a) Des critères d'achat écologique ont-ils été définis?

Catégories de produits les plus courantes pour lesquelles des **critères écologiques** ont été développés

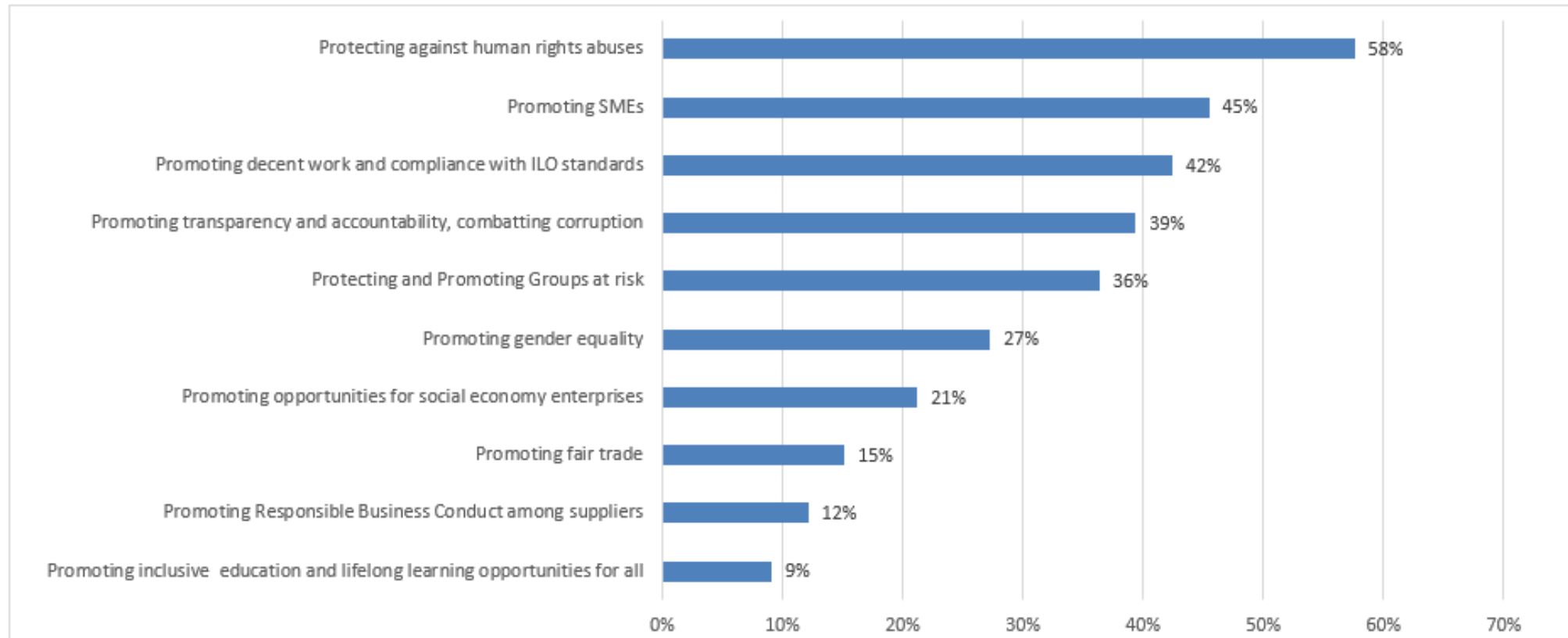
(au moins un type de produit/service requis par catégorie)



## Sous-indicateur D : Critères d'achat durable

D(b) Des préoccupations d'ordre social, économique et liées à la gouvernance sont-elles prises en compte dans le cadre des achats ?

Préoccupations d'ordre social, économique et liées à la gouvernance les plus courantes prises en compte dans la mise en œuvre des APD



# Sous-indicateur D : Critères d'achat durable

## D(b) Des préoccupations d'ordre social, économique et liées à la gouvernance sont-elles prises en compte dans le cadre des achats ?

Préoccupations d'ordre social, économique et liées à la gouvernance les plus courantes prises en compte dans la mise en œuvre des APD

Domaines d'intervention les plus fréquemment mentionnés :

En Asie et dans le Pacifique :

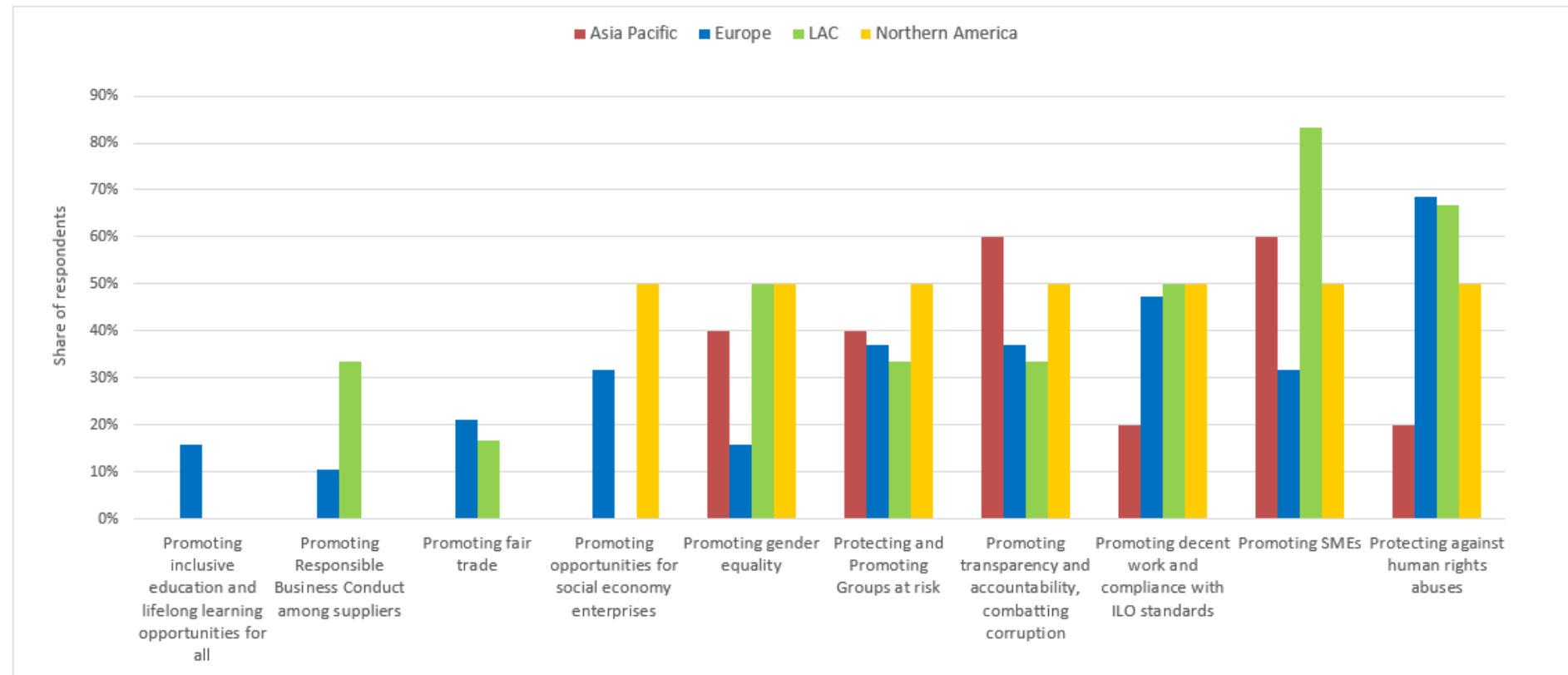
- Promotion des PME (60 %);
- Promotion de la transparence et la responsabilité et lutte contre la corruption (60 %);

En Amérique latine et Caraïbes :

- Promotion des PME(83 %);
- Protection contre les violations des droits de l'homme (67 %);

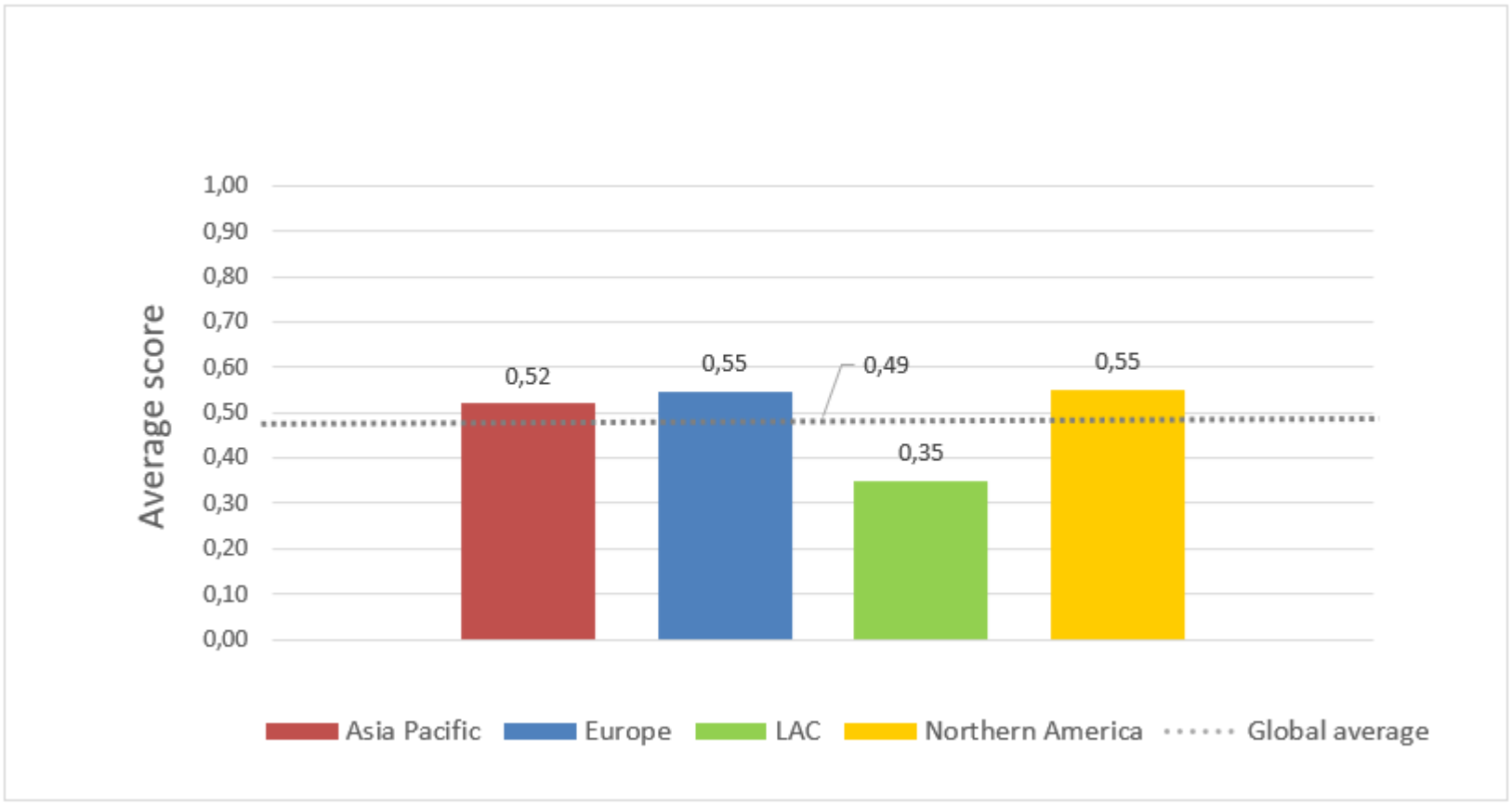
En Europe :

- Protection contre les violations des droits de l'homme (68 %);
- Promotion d'un travail décent et respect des conventions de l'OIT (47%).



# Sous-indicateur E : Un suivi de la mise en oeuvre des achats durables est-il effectué ?

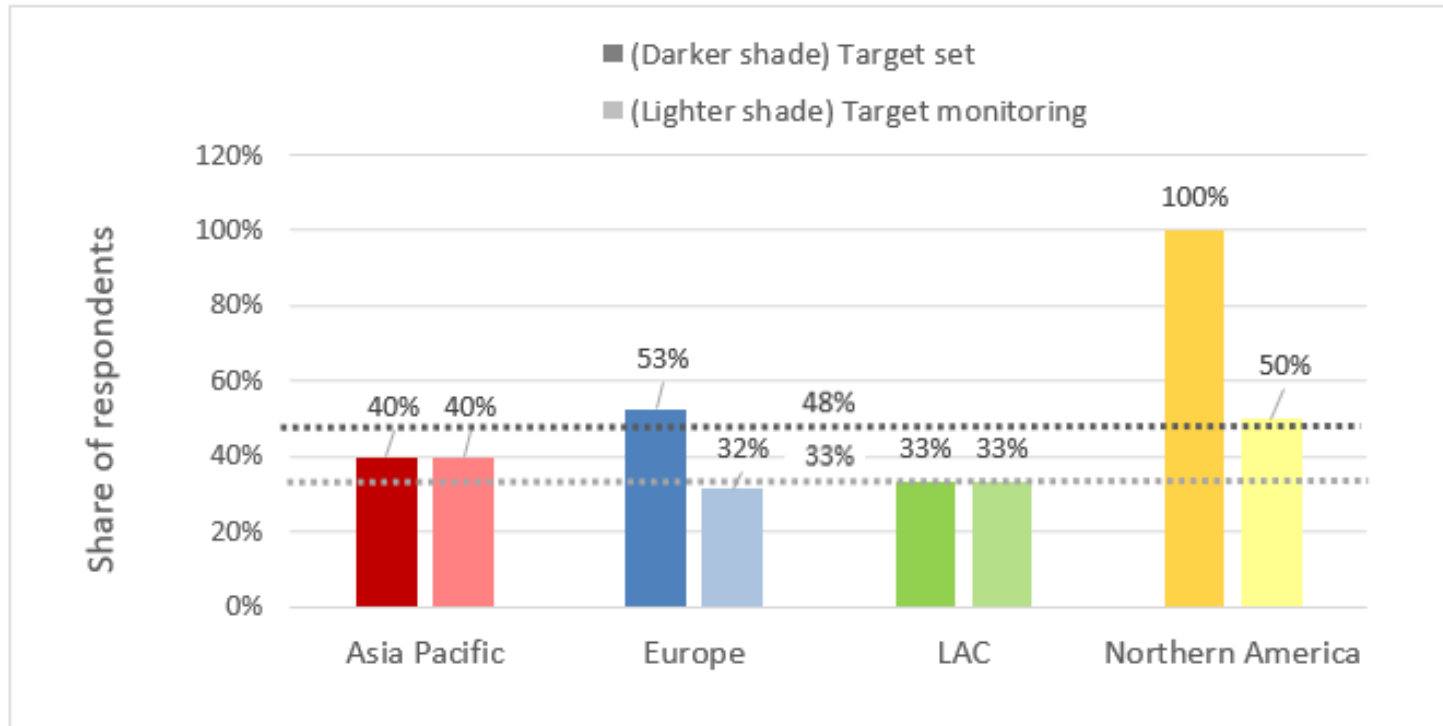
Performance globale – sous-indicateur E



# Sous-indicateur E : Suivi/Monitoring des APD

## E(a). 2. Des objectifs ciblés ont-ils été adoptés en matière d'APD et un suivi en est-il effectué?

### Choix et suivi d'objectifs ciblés en matière d'achats durables



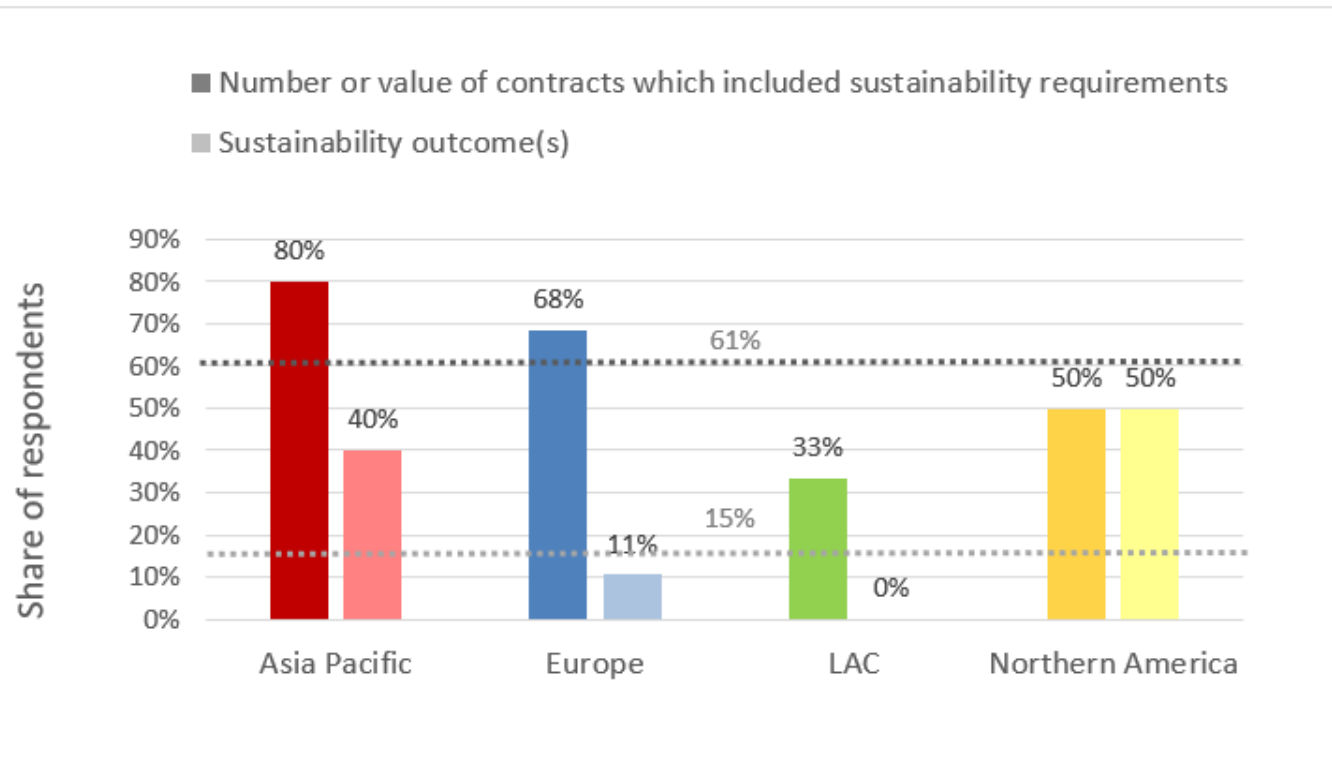
- **48%** des répondants ont établi **un ou plusieurs objectifs ciblés en matière d'APD**
- 33 % suivent les progrès accomplis vers l'atteinte de cet objectif.



# Sous-indicateur E : Suivi/Monitoring des APD

## E(b). 1 et 2 : Le montant/volume des achats durables est-il mesuré?

Pourcentage de pays effectuant un monitoring du montant/volume des achats publics durables et d'objectifs plus généraux liés à la durabilité



- 61% des répondants indiquent effectuer un **monitoring du montant ou du volume des marchés ayant compris des exigences en matière de durabilité**, un taux particulièrement élevé pour les répondants de la zone Asie-Pacifique (67%) et les répondants européens.
- 15 % indiquent également suivre des **aspects/objectifs plus généraux résultant de la mise en œuvre des APD (sustainability outcomes):** par exemple, réduction des émissions de CO2, création d'emplois verts, etc. (Italie, Japon, Corée du Sud; Pays-Bas; États-Unis).

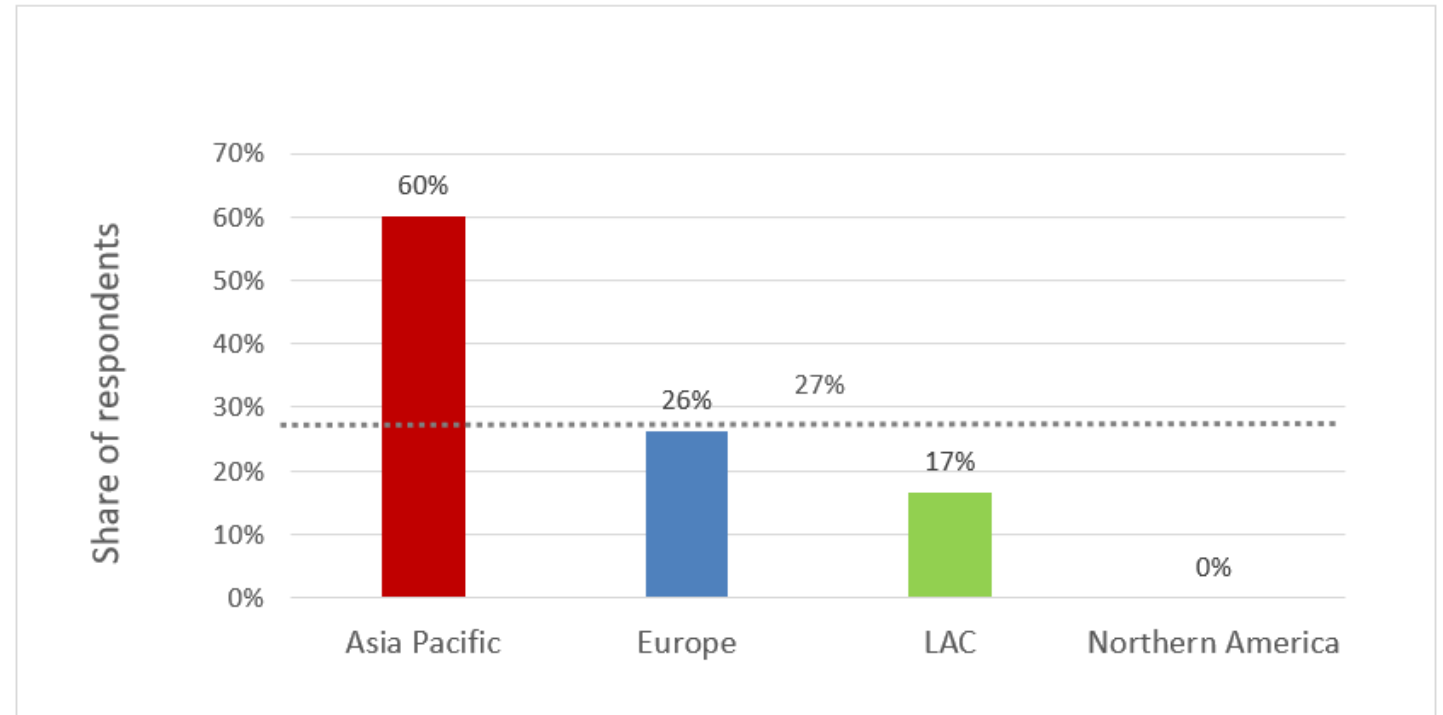
# Sous-indicateur F: Pourcentage des achats publics durables

Seulement **27%** des répondants ont été en mesure de fournir des données concernant le pourcentage d'achats durables (ayant compris des exigences en matière de durabilité)

Parmi ceux-ci, l'approvisionnement durable représentait une **moyenne de 8 % des achats publics**. Le pourcentage le plus élevé atteignant 40% de l'approvisionnement, les autres étant compris entre 0,01% et 12%.

La proportion de gouvernements en mesure de fournir des données aussi détaillées était **particulièrement élevé en Asie-Pacifique (60 %)** probablement en raison de l'existence de plates-formes d'achat en ligne élaborées dans les pays asiatiques "leaders" en matière d'APD.

## Part des répondants ayant indiqué le pourcentage représenté par l'approvisionnement durable



## II. Résultats issus de la collecte de données 2020/2021

---

### 3. Bilan et conclusions d'ordre général

# Bilan de la collecte de données 2020-2021

## Collecte de données

- La soumission des rapports et la nomination de points focaux ont mis en évidence le rôle des **différentes entités dans la mise en œuvre des APD**, en particulier quelle entité est responsable de la mise en œuvre pratique et du suivi de la politique des APD (le plus souvent Agence en charge des achats publics / Ministère des finances - 45%, ou Ministère de l'environnement / Agence de l'environnement - 40%).
- **L'élaboration et la mise à disposition des outils de reporting en 3 langues, ainsi que l'organisation de webinaires**, ont été utiles afin de favoriser la participation.
- **Période de reporting**
  - La période fixée pour la soumission de rapports (novembre-décembre) et pour les échanges qui s'en sont suivis (janvier-février 2021) est toutefois apparue comme une période chargée en termes de reporting pour les ministères, laissant un temps limité aux administrations afin de soumettre leur réponse.
  - La collecte des données a également nécessité davantage de temps que prévu en raison d'échanges nécessaires avec les administrations pour éclaircissements (du fait notamment de la première année de mise en œuvre de ce reporting).



## Pertinence du système d'évaluation défini



- La méthodologie fut **conçue à l'origine pour tenir compte de la mise en oeuvre des APD à 3 niveaux administratifs différents**, via le calcul d'un **indice composite**, cependant, le montant total des achats publics à l'échelle du pays, sur lequel le calcul devait reposer n'étant pas disponible pour un grand nombre de pays, seul le **degré de mise en œuvre des APD au niveau des administrations fédérales/nationales** a pu être pris en compte dans la mesure de l'indicateur 12.7.1.
- Le **large éventail d'aspects** couverts dans le cadre d'évaluation permet de donner un bon aperçu de la portée et du degré de mise en œuvre des APD au niveau de l'administration nationale/fédérale.
- **Quelques aspects du système d'évaluation** devront toutefois être **affinés**, tels que l'évaluation de la portée des politiques **d'achat socialement responsable**, celles-ci étant promues **au travers de différents outils** (législation, quota de marchés réservés à des types d'entreprises spécifiques, exigences vis-à-vis des fournisseurs / chaîne d'approvisionnement, guides ou recommandations pour des achats socialement responsables, etc.).

# Conclusions d'ordre général

## Conclusions relatives à la mise en œuvre des APD au niveau mondial

- Les achats publics durables reposent pour la plupart **sur la base du volontariat**. Ils ne sont imposés que pour un nombre restreint de catégories de produits et services.
- Bien qu'il existe des portails Web très complets proposés par les Services des achats de l'Etat ou Ministères de l'environnement, le nombre d'**études de cas** et de **bonnes pratiques** disséminées reste faible. Un **service d'assistance (helpdesk) dédié aux APD est proposé par quelques administrations seulement** afin d'aider et de guider les acheteurs dans la mise en œuvre quotidienne des achats durables.
- **Les formations délivrées en présentiel ont tendance à être remplacées par des modules de formation en ligne ou auto-formation** du fait de la pandémie de COVID-19, ce qui offre toutefois l'avantage d'élargir le public bénéficiant de ces formations.



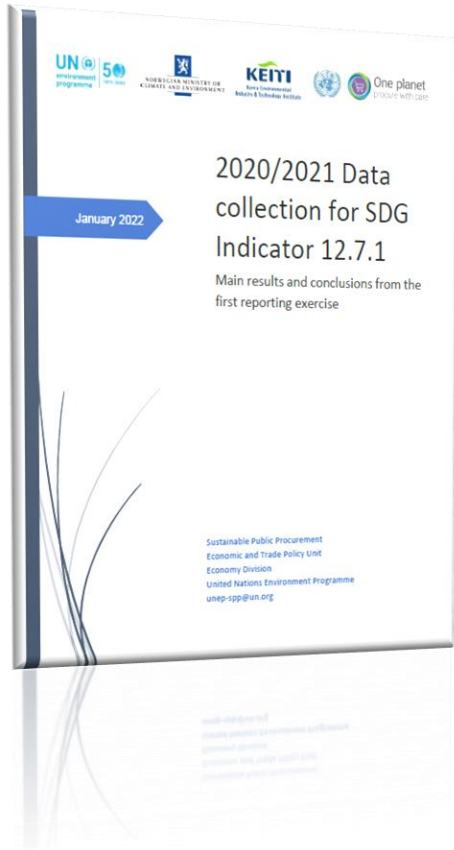
# Conclusions d'ordre general (II)

## Conclusions relatives à la mise en œuvre des APD au niveau mondial

- Alors qu'une part relativement importante des répondants (61 %) a indiqué effectuer un **monitoring des marchés** ayant intégré des **exigences en matière de durabilité**, seuls quelques-uns ont fourni **la part effective représentée par l'approvisionnement durable**.
- Étant donné que la mesure des APD est effectuée différemment d'un pays à l'autre, la production de **recommandations visant à harmoniser les pratiques en la matière** serait utile afin de favoriser l'adoption d'indicateurs similaires.
- Quelques administrations prennent également des mesures en faveur de l'évaluation **d'objectifs plus généraux en matière de durabilité (sustainability outcomes) (15 %)**, permettant de **souligner la contribution des APD** à l'atteinte des ODD ou des "Contributions déterminées au niveau national" (Accord de Paris).

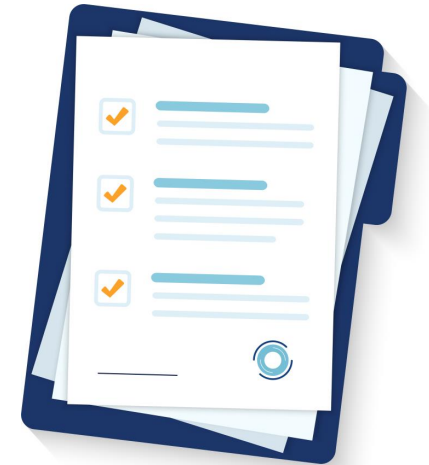


# Pour plus d'informations



- Rapport détaillé sur les résultats issus du 1<sup>er</sup> exercice de reporting disponible en anglais à l'adresse suivante:  
<https://www.unep.org/explore-topics/resource-efficiency/what-we-do/sustainable-public-procurement/sdg-127-target-and>
- Le **prochain exercice de reporting** pour l'indicateur 12.7.1 aura lieu à **l'automne 2022** et les points focaux seront contactés en juin 2022 en prévision de la collecte de données.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter à :  
[unep-spp@un.org](mailto:unep-spp@un.org)





# Merci!



---

**Contactez-nous à :**  
**[unep-spp@un.org](mailto:unep-spp@un.org)**

---

United Nations Avenue, Gigiri  
PO Box 30552 – 00100 GPO Nairobi, Kenya

[www.unep.org](http://www.unep.org)